

SYNTHESE

Arrondissement : CALVI

Type de réunion : Réunion d'arrondissement

Discussion sur le constat :

Les graphiques du document « L'Education nationale en chiffres » ont été présentés et commentés par l'animateur.

Sujets traités :

Domaine1. DEFINIR LES MISSIONS DE L'ECOLE

01. Quelles sont les valeurs de l'Ecole républicaine et comment faire en sorte que la société les reconnaisse ?

Etat des lieux :

- On constate une sévère dégradation du milieu scolaire. L'école est passée d'un lieu de transmission des savoirs à un « lieu de vie » qui est trop souvent une zone de non-droit où ont lieu violences et incivilités à l'égard des enseignants et où les sanctions sont absentes.
- Les diplômes scolaires et les métiers manuels sont dévalorisés.
- L'enfant n'est pas réellement placé au centre du système éducatif (mauvaise prise en compte de l'élève en tant qu'individu).
- Dans la société actuelle les parents sont très fréquemment démissionnaires et l'école ne peut pallier les carences familiales en matière d'éducation.
- La formation des personnels enseignants, essentiellement dans le second degré, est insuffisante en matière de psychopédagogie même si elle s'est considérablement améliorée depuis la création des IUFM.

Propositions :

- Renforcer l'autorité des enseignants et le respect mutuel pour créer des conditions de travail favorables à l'acte d'enseignement.
- Instaurer une réelle communication école-famille.
- Remettre au goût du jour les valeurs de respect et de solidarité.
- Faire appliquer strictement les règlements intérieurs des établissements en associant étroitement les élèves.
- Choisir des sanctions adaptées en cas de non respect des règlements (exclusion à proscrire).
- Ne pas enseigner que des savoirs mais insister lourdement sur les savoirs-faire et savoirs-être.
- Face à la démission des parents, l'école doit prendre le relais avec une aide plus prononcée d'autres organismes tels que les RASED, les services de la DISSS et les associations.
- Prévoir des actions de formation initiale et continue plus fortes en matière de psychopédagogie.

Domaine 2. FAIRE REUSSIR LES ELEVES

12. Comment les parents et les partenaires de l'Ecole peuvent-ils favoriser la réussite scolaire des élèves ?

Etat des lieux :

- Il n'y a pas suffisamment de coopération entre les familles et les équipes éducatives. On note que ces liens, souvent présents à l'Ecole primaire, ont tendance à disparaître dans le secondaire.
- La notion d'équipe éducative prévue par la Loi d'Orientation de 1989 n'est pas suffisamment prise en compte. Les parents ne reçoivent pas une image d'équipe éducative homogène.
- Les projets d'établissements, notamment dans le second degré, ne sont pas clairement définis ni réellement mis en œuvre.
- L'Ecole française est trop peu ouverte aux activités sportives et artistiques. Une trop grande place est accordée aux disciplines dites fondamentales.
- L'Ecole dévalorise les métiers manuels.
- La collaboration école-associations est très efficace à l'école primaire mais quasiment absente dans l'enseignement secondaire.

Propositions :

- Créer des passerelles entre l'Ecole et les familles en veillant à ce qu'elles soient accessibles à toutes les familles.
- Redonner la confiance dans le système éducatif aux enfants et à leurs parents.
- Veiller à ce qu'il n'y ait pas de confusion de rôles : Les rôles des parents et ceux des enseignants doivent être clairs car l'école ne doit pas se substituer aux parents et vice-versa.
- Construire des équipes éducatives solidaires fondant leur travail sur la mise en œuvre d'un projet pédagogique, d'un projet éducatif et d'un règlement intérieur clairement définis, évalués régulièrement et élaborés par tous.
- Créer des conditions facilitatrices au travail en équipe en augmentant les temps de concertation des enseignants sur leur temps de travail, en redéfinissant les rôles des chefs d'établissements et des professeurs principaux et en impulsant des pratiques pédagogiques coopératives (type pédagogie Freinet).
- Un réaménagement des programmes des disciplines dites fondamentales est à organiser afin de laisser plus de place aux arts et au sport. Il faut insister sur la notion de transdisciplinarité.
- L'Ecole doit s'ouvrir sur le monde des métiers manuels en donnant d'eux une image plus positive tant aux élèves qu'aux parents.
- Poursuivre le partenariat école-tissu associatif au collège et au lycée par le biais de contrats du type C.E.L.

Domaine 3. AMELIORER LE FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE

18. Comment, en matière d'éducation, définir et répartir les rôles et les responsabilités respectifs de l'Etat et des collectivités territoriales ?

Etat des lieux

- Il existe de trop grandes disparités de moyens financiers entre les établissements scolaires dues à la gestion régionale des établissements.
- La connaissance plus fine des milieux éducatif, culturel et sportif permet aux collectivités territoriales une politique scolaire plus adaptée.
- Les axes des contrats de plan Etat-Régions sont bénéfiques à l'Ecole en ce qui concerne l'enseignement des langues et des cultures régionales

Propositions :

- L'Etat se doit de veiller à ce que les régions aient les moyens financiers suffisants pour doter équitablement tous les établissements scolaires.
- L'équipement et le fonctionnement des établissements scolaires doivent relever de la compétence des Collectivités territoriales.
- Le statut et la gestion des personnels de l'Education Nationale doivent rester de la compétence de l'Etat.
- Les programmes scolaires et les diplômes doivent rester de la compétence de l'Etat mais ils doivent prendre en compte les spécificités régionales sous la tutelle des Collectivités Territoriales avec une mise en œuvre de moyens contractualisés dans les contrats de plan Etat-Régions.

